Le 03 juillet 2023

Alerte police municipale : émeutes urbaines À chacun sa place et à chacun sa mission

La CFTC des personnels de la Ville de Paris remercie la direction de la DPMP qui a tout de suite donné des consignes générales de prudence face aux émeutes violentes que la capitale a connues.

Nous nous opposons fermement à l'amalgame qui se généralise entre les missions de la police nationale et celles de la police municipale.

La confusion est entretenue par certains médias et porte-paroles d'origines diverses. Elle risque de surexposer les agents en uniformes.

Nous rappelons avec une forte conviction que les personnels de la police municipale ne sont pas en charge du maintien de l'ordre et ne doivent pas être mis en danger sur la voie publique.

Il faut être attentif et précis sur d'éventuelles réquisitions et missions!

- La disproportion de moyens de protection et d'armements est évidente ;
- Le cadre légal est aussi totalement différent.

La CFTC appelle la Mairie de Paris à ouvrir des négociations et une réflexion commune au CST central :

- Engager les investissements nécessaires pour la police municipale et pour les personnels de sécurité chargés des dépendances domaniales, en matière d'équipements de sécurité, de protection et de suivi de formation.
- Remettre au cœur du fonctionnement du service, l'entraînement physique professionnel.
- Entreprendre une action de sécurisation des bâtiments actuels et pour le futur.

La CFTC à vos côtés

Pour vous défendre et vous informer

En ces temps tumultueux, n'oubliez pas que vous êtes couverts par la protection juridique de la CFTC